

Que dois-je faire?

SI C'EST DE L'INTIMIDATION (SUITE):

- **Évaluez la situation avec lui.** Peut-il modifier la situation en exprimant clairement ses limites? A-t-il des alliés? Surtout, incitez-le à demeurer pacifique.
- **Amenez-le à nommer ce qu'il ressent.** Mettez sur ses forces et aidez-le à évaluer l'importance qu'il accorde à l'intimidateur.
- **Encouragez-le à dénoncer la situation en parlant à son enseignante ou son enseignant.** Expliquez-lui qu'il ne cause pas de problème en dénonçant ce genre de situation, mais qu'il se protège et protège d'autres élèves contre l'intimidateur.
- **Communiquez aussi avec l'école.** Avisez son enseignante* et la direction de l'école.

- Restez calme et n'alertez pas tout l'entourage. Ne tentez pas de régler par vous-même la situation directement avec l'enfant intimidateur ou son parent. Privilégiez la présence d'un médiateur, comme la direction de l'école.
- **Encouragez votre enfant à se tenir avec des amis sur lesquels il peut compter.** Votre enfant risque moins de se faire intimider lorsqu'il est en groupe, et si cela se produit il sera plus en mesure de se défendre en étant bien entouré.
- **Restez à l'affût.** Demandez un suivi avec le personnel de l'école pour vous assurer que le problème se règle.
- **Si le problème persiste et si vous sentez que votre enfant en est très affecté,** demandez l'aide d'un psychologue ou d'un psychoéducateur de l'école, du CLSC ou d'un organisme près de chez vous.

Source: <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/ecole/fiche.aspx?doc=intimidation-ecole-reconnaitre-reagir>

Si mon enfant fait preuve d'intimidation à l'école?

- Exprimez votre désaccord avec son geste;
- Évitez de banaliser la situation;
- Travaillez en partenariat avec l'école;
- Aidez votre enfant à comprendre la gravité de ses gestes et exposez clairement les conséquences si votre enfant poursuit ce genre de comportement;
- Sensibilisez-le aux différences;
- Discutez des différentes façons de gérer sa colère;
- Référez-vous à un professionnel de l'école si l'intimidation se poursuit ou si le problème vous préoccupe.

Qui dois-je contacter à l'école?

Vous trouverez le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de notre école sur le site du Centre de services scolaire des Chic-Chocs.

La violence, qu'elle soit physique, verbale ou sociale est notre priorité.

Pour toutes questions ou pour signaler une situation, vous pouvez contacter:

Madame Janie Bacon, TBS:

☎ 418-645-2929
✉ janie.bacon@cschic-chocs.qc.ca

Monsieur Carl Sirois, directeur:

☎ 418-645-2929, poste 4401
✉ carl.sirois@cschic-chocs.qc.ca



Conflit ou intimidation?

Informations
destinées aux parents



Le conflit

Le conflit est un désaccord ou une différence d'opinions entre deux personnes **ÉGALES**.

Les deux parties ont le pouvoir d'influencer la situation.

Dans un conflit, les émotions ressenties par les deux parties sont les mêmes (colère, tristesse, etc.).

Dans un conflit, il n'y a rien de prémédité. L'opposition d'opinions apparaît soudainement.

Le conflit se déroule dans le moment présent, il ne se produit pas à répétition.



Que dois-je faire?

Pour accompagner mon enfant si c'est un conflit, je dois:

1. Reconnaissez et aider votre enfant à nommer les émotions vécues;
2. Prenez le temps de comprendre ce qui s'est passé en écoutant chacun des enfants impliqués ;
3. Reformulez pour vous assurer d'avoir saisi le problème ;
4. Proposez des solutions ;
5. Encouragez les enfants à appliquer la solution choisie ;
6. Félicitez les enfants pour avoir réglé leur conflit de façon pacifique.

Intimidation

Qu'elle soit directe ou indirecte, on parle d'intimidation lorsque les 3 critères suivants sont réunis: l'**intention** (vouloir blesser ou nuire volontairement), la **répétition** (du comportement ou des paroles) et le **rapport de force** (qui est inégal entre les 2 parties).

Pour vous aider à savoir si ce que vit votre enfant est de l'intimidation voici les critères à vérifier:

- Y a-t-il **déséquilibre** des pouvoirs?
- Est-ce dans l'**intention** de faire du mal?
- Est-ce qu'il y a **répétition** ou aggravation dans le temps?
- Est-ce que l'enfant vit un sentiment de **détresse**, accompagné bien souvent de **peur** ou de terreur?
- Est-ce que la personne qui a recours aux actes **prend plaisir** à constater ces effets sur la personne qui les subit?
- Est-ce que la personne qui subit reçoit des menaces (implicites ou explicites) ou vit d'autres agressions à **répétition**?



Que dois-je faire?

SI C'EST DE L'INTIMIDATION:

- Essayez d'en savoir plus en lui posant des questions. *Restez calme et attentif, car votre enfant a besoin de se sentir réconforté.*
- Laissez-le parler à son rythme sans l'interrompre ou offrez-lui d'écrire sur cette situation, cela le mettra peut-être plus à l'aise.
- Ne le jugez pas. *Demandez-lui simplement de vous décrire la situation en détail.*
- Montrez-lui que vous êtes avec lui. *Dites-lui qu'il a le droit de se sentir en sécurité et que vous allez agir et l'aider à trouver une solution.*

